



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Bureau du maire

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2013 ET LES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2014

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Municipalité, comme le prescrit la Loi sur les cités et villes du Québec.

1. UNE OBLIGATION LÉGALE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C -19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport doit notamment traiter des éléments suivants :

- ❖ les derniers états financiers (2012), le dernier rapport des auditeurs externes;
- ❖ les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;
- ❖ les orientations générales du budget 2014.

Je dépose également en annexe, comme il est prescrit, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est incluse en annexe de ma présentation.

2. ÉTATS FINANCIERS

2.1 Les états financiers 2012

Les opérations municipales de l'année 2012 se sont soldées par un surplus consolidé de 1 515 570 \$. Une fois extraits les surplus ou les déficits générés dans les services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques ainsi que le surplus du CLD, le surplus général non réservé se chiffre à 1 422 901 \$, incluant 1,4 M\$ de la redistribution des redevances liées à la gestion des matières résiduelles seulement.

L'état du surplus accumulé se chiffrait à 1 768 875 \$ au 31 décembre 2012, réparti comme suit : 259 505 \$ au local ou ville centre et 1 509 370 \$ pour l'agglomération, surplus dont la majeure partie provient du retour des redevances payées sur les matières résiduelles.

L'endettement total net à long terme s'établit à 17 742 088 \$ au 31 décembre 2012, soit près de 2 M\$ de moins qu'à pareille date l'année précédente; cela représente 1 450 \$ par personne.

2.2 Le rapport des auditeurs

Le rapport annuel des auditeurs externes — la firme Corbeil Boudreau & associés — pour l'exercice 2012 stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de l'organisme qui est sous son contrôle (le CLD) au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2013

L'élaboration du budget 2013, il y a moins d'un an, a nécessité un travail considérable de la part des différents services auxquels le conseil municipal avait demandé un effort de compression des dépenses pour maintenir le taux de taxes au niveau actuel. La taxe foncière n'a pas été augmentée et les taxes de services ont été maintenues dans l'ensemble au même montant que celui de l'exercice précédent. Il y a eu baisse de 15 \$ pour les matières résiduelles et augmentation de 15 \$ pour le service d'aqueduc.

Les estimations préliminaires de revenus et dépenses au 31 décembre 2013 nous portent à croire que nous serons en mesure d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2013 malgré les dépenses extraordinaires auxquelles nous avons dû faire face. Le bris au système informatique nous a forcés à adopter rapidement un règlement d'emprunt de 125 000 \$. L'évaluation des coûts se poursuit à ce chapitre afin de déterminer les actions appropriées pour se sécuriser et rehausser notre réseau et éviter que de tels événements se reproduisent. En plus, des expertises et le nettoyage des locaux de la mairie sont en cours et l'évaluation préliminaire des travaux est de 250 000 \$. Ce ne sont que deux exemples de problématiques que l'administration municipale a dû résoudre. Nos réseaux publics de voirie, d'aqueduc et d'égout étant vieillissants, plusieurs analyses sont en cours et des travaux d'entretien et de réparation sont réalisés sur l'ensemble du territoire.

Après ce portrait sommaire des diverses réalisations de la Municipalité, une analyse des revenus et des dépenses pour l'année 2013 nous permet néanmoins d'anticiper le maintien de l'équilibre budgétaire.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la Municipalité et de l'Agglomération sont indiquées en annexe.

5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2014

Le contexte économique global nous incite à la prudence, au contrôle des dépenses, bref à nous serrer la ceinture. Dans l'objectif de présenter un budget pour l'année 2014, avec un scénario de base qui minimise l'impact des obligations municipales sur le compte de taxes, cela pourrait se traduire par un ajustement équivalent à l'indice des prix à la consommation (IPC). La Municipalité, comme plusieurs organisations du milieu, a profité du contexte de

relance économique des dernières années pour tirer profit des programmes d'aide des deux paliers de gouvernement. Le contexte a changé. Non seulement il a changé, mais les gouvernements demandent de plus en plus d'efforts fiscaux aux municipalités. Cette année seulement la taxe pour la Sûreté du Québec passe de 0,18 \$ à 0,30 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le calcul du remboursement de la TVQ ampute notre organisation de 350 000 \$ et la gestion des matières résiduelles augmente de 400 000 \$.

Devant ce contexte, le conseil se voit dans l'obligation de se lancer dans un grand chantier de négociation auprès du gouvernement du Québec afin de lui faire reconnaître les coûts liés à l'insularité. Dans beaucoup de dossiers, ces coûts occasionnent des dépenses substantielles pour l'organisation et se traduisent par des augmentations de dépenses. Il faut que l'État, qui nous dicte des règles, reconnaisse le facteur insulaire et accompagne la Municipalité dans la recherche de solutions alternatives qui diminueront l'impact sur le compte de taxes. Comme toutes les municipalités du Québec, nous avons des responsabilités et nous devons leur faire face, mais aucune autre municipalité n'a un facteur d'insularité aussi élevé que le nôtre.

Malgré tous ces défis, la Municipalité n'entend pas sombrer dans le discours de la morosité, mais plutôt combattre les travers de ce contexte pour trouver des solutions alternatives. Plus que jamais nous devons être imaginatifs et nous aurons l'obligation de revoir le modèle économique de notre organisation. La prestation de service rendue par la Municipalité devra quant à elle faire l'objet d'analyses et de discussions tant à l'interne qu'avec la population. Il faudra également interpeller nos partenaires et les mobiliser dans la recherche de solutions moins coûteuses. Des choix parfois déchirants devront être faits, mais ils seront obligatoires. En effet, nous devons tenir un discours cohérent, en ce sens que si nous trouvons le compte de taxes élevé, nous n'aurons d'autre possibilité que de faire différemment et de prioriser nos choix pour diminuer la pression fiscale. Cela dit, notre milieu doit aussi continuer de faire preuve d'initiative et de créativité en matière de développement socioéconomique et d'entrepreneuriat. À cet égard, le plan de développement de la Gaspésie et des Îles annoncé par le gouvernement du Québec nous apparaît comme une opportunité à saisir. Nos entrepreneurs locaux seront aussi mis à profit. Nos leaders économiques ont un rôle à jouer et ils doivent prendre la place qui leur revient. D'ailleurs, dès janvier 2014, un comité stratégique de développement économique sera mis sur pied avec des gens d'affaires d'ici afin de stimuler notre économie et renverser la vapeur. La Municipalité tendra la main et mettra tout en œuvre pour développer le plein potentiel de nos entreprises locales. Il y a pour nous des opportunités ici, mais ailleurs également; il nous faut les saisir et ainsi diversifier notre dépendance aux secteurs traditionnels. Du même souffle et parallèlement, notre organisation tiendra un lac-à-l'épaule dès janvier. L'objectif est de planifier la prochaine année sur le plan budgétaire, mais aussi sur celui des investissements. Une priorisation des dossiers est plus que jamais requise.

La Municipalité déploiera beaucoup d'efforts au cours de la prochaine année pour se rapprocher des citoyens. Une page Facebook qui suivra le maire et les travaux du conseil est en ligne depuis quelques semaines. Cette page est un moyen de formuler vos commentaires et suggestions, mais aussi de vous informer au sujet de votre Municipalité. En début d'année, le conseil vous proposera une nouvelle formule de rencontre dans chacun des villages. Tous les trois mois, une soirée d'échanges et de débats concernant les enjeux et les projets de votre village sera organisée. Le maire ainsi que le conseiller et les membres de l'administration concernés seront présents afin de vous présenter la planification des travaux de votre secteur. Ce sera une occasion pour chacun de vous de formuler vos commentaires et suggestions, mais surtout de participer au processus qui mènera le conseil à prendre une orientation par la suite. Les séances ordinaires du conseil seront elles aussi revues et améliorées. Une nouvelle formule sera proposée, et nous simplifierons l'information afin de la rendre plus compréhensible pour les citoyens présents.

Quant aux responsabilités municipales, les dossiers demeurent nombreux et porteurs d'avenir. Les efforts de mise en conformité du site de gestion des matières résiduelles se poursuivront en 2014, avec le projet d'élimination de cendres et de matières entreposées sur le site lors de bris à l'incinérateur, il y a plusieurs années. Avec nos partenaires, des solutions seront proposées et le gouvernement sera interpellé pour nous aider financièrement afin de réaliser une fois pour toutes cette obligation. Avec le CERMIM, nous travaillerons par ailleurs à la recherche de solutions novatrices qui nous permettront de réduire les coûts d'opération et d'exportation des matières résiduelles. Le projet de doter nos sites municipaux et récréotouristiques d'îlots de tri adaptés, développés sur mesure pour nous par le CERMIM a été réalisé. Nous espérons qu'il sera porteur d'avenir. Cependant, il y a plus encore : nous devons trouver une alternative au modèle actuel qui traite nos déchets à l'extérieur des Îles. Il faut développer un modèle qui répond à nos attentes et à notre capacité de payer. Toutes les possibilités seront regardées et analysées en cours d'année. Les citoyens devront quant à eux collaborer avec nous sur deux plans, le premier étant de mieux trier à la source afin de réduire au maximum les matières à exporter, le deuxième de revendiquer avec nous auprès du gouvernement un statut particulier pour notre insularité.

En matière d'infrastructures, le projet d'alimentation en eau potable de Grande-Entrée se poursuivra en 2014, pour la deuxième phase du projet. Nous souhaitons aussi pouvoir enfin enclencher la reconstruction du chemin des Caps dans le secteur de Fatima en vue de restaurer le réseau d'aqueduc ainsi que la chaussée au-dessus de celui-ci. Le projet d'assainissement des eaux usées dans le secteur centre de Havre-aux-Maisons sera au cœur de nos préoccupations au même titre que celui de développer notre programme pour les résidences isolées. D'ailleurs, ce projet fait l'objet d'une demande de soutien financier auprès du gouvernement du Québec afin de compléter l'inventaire des sols pour proposer des solutions adaptées à ceux-ci. Dans le village de L'Île-du-Havre-Aubert, le bouclage du réseau d'aqueduc dans le secteur de la Montagne sera parmi les priorités. Ce bouclage permettra de protéger les puits contre les eaux usées et toute autre contamination.

Nos efforts se poursuivront en matière d'érosion. Nous analyserons le projet réalisé cet automne aux étangs aérés de Cap-aux-Meules. Si la technique utilisée par notre équipe résiste aux tempêtes de l'hiver et du printemps, nous aurons peut-être une solution abordable pour certains secteurs des Îles.

En ce qui a trait aux réseaux routiers, une attention particulière sera apportée à la bonification de l'enveloppe budgétaire réservée à cette fin. Vu l'ampleur de la tâche, force est d'admettre que cette enveloppe est insuffisante. Le conseil et l'administration seront mis à profit afin de proposer un plan d'investissement à moyen terme pour nos routes. Ce plan d'intervention, pour qu'il ait un impact sur nos routes, devra être développé avec le soutien financier du ministère des Transports. La Municipalité ne peut plus faire face seule à cette situation qui perdure depuis que nous avons hérité de plus de 200 km de ces routes en 1993.

Au cours de l'année 2014, le conseil aura pour défi de réaliser le projet de réaménagement des espaces à la mairie. À la suite des travaux de décontamination de cet automne, il devient important de réaliser enfin ce projet, tant pour nos employés que pour les citoyens et la prestation de services municipaux. Par la même occasion, nous allons en profiter pour ramener à la mairie l'équipe du loisir, de la culture et de la vie communautaire, ainsi que celles de développement du milieu et de développement social. Dans une vision qui consiste à rassembler les services dans un même lieu, ce projet se traduira par une meilleure efficacité de nos équipes et par un meilleur service au citoyen. Une demande d'aide a été présentée au gouvernement provincial et les travaux pourront commencer dès confirmation d'octroi des sommes requises. Un budget de 1,9 M\$ a été attribué pour le projet.

Dans la même foulée, le dossier des garages municipaux fera l'objet d'une analyse approfondie en cours d'année. Nous possédons actuellement quatre garages qui sont tous dans un état de décrépitude avancée, et il y a là de grosses pertes d'argent pour l'organisation. Nous allons regarder la possibilité d'un partenariat avec le secteur privé afin de nous doter d'un seul édifice qui répondra à nos besoins réels.

Sur le plan de l'Agglomération, le conseil devra également contribuer à la mise en œuvre de la démarche Horizon 2025 qui a fait l'objet de consultations tout au cours de l'année 2013. De ces consultations, un plan découle et sa mise en œuvre nécessitera un leadership politique de notre part. Les différents partenaires impliqués dans cette vision territoriale seront eux aussi invités à contribuer à sa mise en application. Nous avons l'obligation de livrer la marchandise et de continuer le développement de notre communauté. Nous devons travailler ensemble et en concertation.

En ce qui concerne notre participation au projet de parc éolien en Gaspésie, à la fin de l'année 2014, notre Municipalité devrait pouvoir toucher aux revenus issus de l'exploitation du parc éolien communautaire des Plateaux de la Matapédia. Ce projet est piloté par la Régie de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dont la Municipalité est membre. La mise en service du parc est prévue au début de 2014. Il s'agit d'une initiative régionale où chacune des trente-sept municipalités membres tirera un bénéfice direct de la mise en valeur de nos ressources naturelles. Les revenus liés à ce projet sont fort intéressants pour une municipalité comme la nôtre. Pour une rare fois, nous aurons accès à de l'argent frais qui ne provient pas de la taxation. Ce sera pour nous une nouvelle source de revenus mis au développement de notre territoire.

Évidemment, il y aura d'autres dossiers importants comme la table pêche et mariculture où nous poursuivrons notre travail de concertation avec les acteurs de ce secteur. Il y a aussi la table de concertation sur les hydrocarbures qui devra poursuivre ses efforts de mise en commun de l'information disponible, afin de favoriser la prise de position éventuelle de notre milieu en lien avec cet enjeu de taille. La poursuite du développement du produit des croisières, qui contribue à l'allongement de la saison touristique, sera un élément majeur au cours des prochaines années et se traduira par une diversification des revenus de notre économie. Et toujours dans le secteur touristique, l'allongement de la piste sera un enjeu majeur pour notre développement économique et touristique. Tous les acteurs impliqués dans ce dossier seront interpellés en début d'année afin de faire le point et de se doter d'une stratégie pour déposer une demande officielle au gouvernement fédéral d'ici la fin de 2014.

En guise de conclusion, permettez-moi de vous convier à un grand rendez-vous avec notre avenir collectif. La prochaine année sera déterminante, et nous avons tous le devoir d'y participer. Les citoyens ainsi que les partenaires seront mis à contribution afin de revoir le rôle et les responsabilités de notre Municipalité. Il est temps que la Municipalité devienne « Notre Municipalité ». Il faut faire des choix éclairés, faire des compromis et prioriser nos actions et interventions. La diversification de l'économie sera le cheval de bataille du conseil et tous les efforts seront déployés pour y arriver. Chacun de nous a un rôle important à jouer au sein de la communauté et il faut prendre la place qui nous revient. Nous misons sur la participation et l'engagement des citoyens pour mieux identifier et relever les défis présents et à venir de notre archipel. C'est pourquoi le conseil a demandé la collaboration de l'administration municipale pour travailler et innover avec lui.

Rapport énoncé en séance ordinaire le mardi 10 décembre 2013 par le maire Jonathan Lapierre.

ANNEXE A

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS ET CEUX DE 2 000 \$ TOTALISANT PLUS DE 25 000 \$ OCTROYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ AU COURS DE LA PÉRIODE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2012 AU 12 NOVEMBRE 2013

Fournisseur	Montant	Description
Accent Wire Products, Canadian division	30 512,07 \$	Broche à ballot pour le Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR)
Aménagement P.E.L. inc.	26 955,50 \$	Aménagement paysager (terrains de soccer, site de La Côte...)
Arrimage	39 000,00 \$	Contribution municipale et versement de la subvention du MCCQ
Bau-Val inc.	50 213,61 \$	Asphalte
Bourgeois Lechasseur Architectes	28 184,91 \$	Honoraires, frais de rencontre, projet et architecture Place des gens de mer
BPR- Bâtiment	32 822,18 \$	Mandat d'ingénierie Place des gens de mer et mairie
C.A.M.I.	50 985,00 \$	Contribution du Pacte rural, Les Îles en forme
Centre des loisirs de Fatima	39 000,00 \$	Contribution du Pacte rural, cession de la salle paroissiale Fatima
Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)	162 072,28 \$	Contribution Laboratoire rural
Centre de récupération Ré-Utiles inc.	79 536,75 \$	Redevances, acquisition du bâtiment de Ré-Utiles
Centre local de développement des Îles (CLD)	790 731,45 \$	Contribution municipale et versement de la subvention du MDEIE
Centre régional de services aux bibliothèques publiques Gaspésie–Les Îles	58 208,45 \$	Entente de service (contribution municipale)
Chevrier-Turbide Guillaume	26 863,21 \$	Honoraires professionnels - Place des gens de mer
Construction A.Y. Bouffard inc.	41 963,01 \$	Location de machinerie et gravier
Construction G. Chevarie	41 377,20 \$	Bâtiment de services au terrain de balle-molle
Constructions Renaud et Vigneau inc.	353 616,62 \$	Réparation caserne de Grosse-Île et aménagement (trottoirs, sentiers, abords du chemin du Quai)
Corbeil, Boudreau & Ass.	37 706,05 \$	Préparation et présentation du rapport financier 2012 et collecte sélective matières recyclables
Distribution Brunet inc.	50 377,86 \$	Matériel pour égout et aqueduc (projet Grande-Entrée et avril 2013) et matériel pour boîte de services
Électro Informatique Michaud Super Micro	93 107,35 \$	Matériel informatique, banque d'heures, récupération du serveur, contrat de service
EMISPEC	26 300,53 \$	Valorisation des matières résiduelles

Fournisseur	Montant	Description
Entreprises Artho inc.	79 129,65 \$	Réfection de sentier - Terrassement - Contrat d'appel d'offres 151 - Gravier - Machinerie
Entreprises G.N.P. inc.	3 206 049,32 \$	Ensemble des travaux eau potable Grande-Entrée
Équipements Sigmat inc.	67 150,81 \$	Achat de pièces et réparation de machinerie
Forages L.B.M. inc. (Les)	61 785,27 \$	Construction de deux piézomètres
Gauthier Jean-Claude, Architecte	53 992,15 \$	Honoraires professionnels et étude préliminaire (réaménagement de la mairie - caserne de pompier IHA - mise aux normes CGMR)
Gestion électrique des Îles inc.	78 529,01 \$	Potences, préparation et fourniture pour lumières de rues Fatima
Groupe Ohmega inc.	49 369,12 \$	Programmation et installation de convertisseur Etherner /Série
Hewitt Équipement limitée	89 136,66 \$	Achat d'accessoires pour génératrices
Installations électriques Langford	94 683,51 \$	Travaux électriques
Jean Boucher, Arpenteur-géomètre	119 820,10 \$	Travaux et plan de travail (projet Grande-Entrée - Place des gens de mer - Aqueduc HAM - Grosse-Île protection incendie)
Kwatroe consultants inc.	48 588,44 \$	Analyse ventilation et chauffage CGMR
Lavages industriels Vigneau	29 326,10 \$	Vidanges de BFS Havre-Aubert (La Grave)
Les Constructions Déraspe & fils inc.	37 548,54 \$	Dalle de béton CGMR
Les Constructions des Îles	1 055 989,66 \$	Travaux site de La Côte et Place des gens de mer
LVM	126 498,95 \$	Contrôle de matériaux eau potable Grande-Entrée, Concept de protection incendie secteur Grosse-Île
Madeleine Automobiles enr. 3088-9299 Québec inc.	59 809,39 \$	Achat camion services - Achat et location de camion de déneigement
Maxi-Metal (1983) inc.	302 384,25 \$	Achat autopompe
M ^e Annie Leblanc in Trust	105 000,00 \$	Paiement final pour acquisition de l'immeuble Ré-Utiles
Mécanique JECC Itée	28 687,45 \$	Échange et modification tamis rotatif pour compost CGMR
Métal J.C.M. inc.	52 595,36 \$	Contenants de tri et poubelles
Métallurgie des Appalaches	25 203,89 \$	Système de sécurité enrobeuse - Pompe hydraulique
Mines Seleine	142 954,20 \$	Achat de sel de déglacage 2013-2014
Nadyco Collecte inc.	849 062,76 \$	Contrat collecte d'ordures du 28-10-12 au 26-10-13
Navigation Madeleine	92 354,34 \$	Transport matières résiduelles et asphalte
Office municipal d'habitation des Îles	81 578,01 \$	Contribution municipale
P & B Entreprises Itée	423 516,89 \$	Contrat d'asphaltage (terrain de tennis, projet de croisières, Boisville Ouest L'EDN, stationnement)
PG Solutions	94 250,20 \$	Contrat d'entretien, fournitures pour la mairie, achat de logiciel

Fournisseur	Montant	Description
Réal Huot inc.	42 661,44 \$	Matériel d'aqueduc et égouts
Regroupement des loisirs des Îles	539 823,43 \$	Contribution municipale, fabrication concept d'interprétation parcours insulaire
Roche Limitée, Groupe-conseil	1 455 062,48 \$	Honoraire et mise aux normes projet Grande-Entrée (réaménagement route 199, aqueduc) Programme TECQ
S.S.Q. Société d'assurance vie	302 596,18 \$	Assurances collectives
Servitech inc.	648 628,01 \$	Honoraires tenue à jour des rôles, rénovation cadastrale
Société de conservation des Îles	27 215,70 \$	Projet mise en valeur de la forêt, Parc des Buck
Tennis Mapa inc.	27 479,03 \$	Revêtement acrylique du terrain de tennis
Thériault Jean-Pierre	44 760,00 \$	Déneigement 2012-2013 Grande-Entrée
Thibault Carl Avocat inc.	58 517,53 \$	Honoraires dossier défense du maire
Thibault, Roy avocats	36 586,61 \$	Honoraires dossier défense du maire
Transport adapté des Îles	244 009,00 \$	Contribution municipale et subvention du MTQ
USD inc.	59 221,89 \$	Achat de bacs, conteneurs et poubelles de cuisine avec accessoires
Vigneau Claude	30 160,13 \$	Honoraires professionnels pour la gestion de programme de la Société d'habitation du Québec
Wendell Chiasson inc.	57 395,52 \$	Clôture métallique terrain tennis CAM et balle-molle Fatima, poteaux terrain soccer

ANNEXE B

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ AINSI QUE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE ¹
Maire 52 % (local) 48 % (agglomération)	55 372 \$ / an	15 662 \$ / an	
Conseiller 52 % (local) 48 % (agglomération)	13 879 \$ / an	6 940 \$ / an	
Maire suppléant			2 699 \$ / an
Représentant Grosse-Île 100 % (agglomération)	6 662 \$ / an	3 331 \$ / an	

¹ Rémunération additionnelle applicable lorsqu'un membre du conseil préside une séance du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant :

- 78 \$ / séance au conseil local
- 72 \$ / séance au conseil d'agglomération